



Prévention des troubles de l'audition

**(Projet de résolution proposé par le Dr J. V. Antelo Pérez,
le Dr J. Kumate, le Dr J. Larivière et le Dr P. Nymadawa)**

Le Conseil exécutif,

Préoccupé des graves effets individuels et sociaux des troubles de l'audition, qui posent un problème en grande partie évitable dans le monde entier;

RECOMMANDE à la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

Rappelant la résolution WHA38.19 sur la prévention des troubles de l'audition et de la surdité, et WHA42.28 sur la prévention de l'invalidité et la réadaptation;

Préoccupée par le problème que posent de plus en plus les troubles de l'audition en grande partie évitables dans le monde, où l'on estime que 120 millions d'individus éprouvent actuellement des difficultés d'audition invalidantes;

Reconnaissant que les troubles graves de l'audition chez l'enfant constituent un obstacle particulièrement sérieux à un développement et à une éducation optimaux, et notamment à l'acquisition du langage, et que les difficultés d'audition entraînant des problèmes de communication posent un problème majeur chez les personnes âgées et constituent donc un enjeu mondial toujours plus préoccupant en raison du vieillissement des populations;

Consciente de l'importance en santé publique de la perte d'audition évitable, liée à des causes telles que des troubles congénitaux et des maladies infectieuses, ainsi qu'à l'emploi de médicaments ototoxiques et à l'exposition à des niveaux sonores excessifs;

Notant que l'on ne dispose toujours pas de moyens suffisants pour prévenir les troubles de l'audition, malgré la détermination de plus en plus grande des organisations internationales non gouvernementales;

1. INVITE INSTAMMENT les Etats Membres :

1) à élaborer des plans nationaux pour lutter contre les principales causes de perte auditive évitable, dans le cadre des soins de santé primaires;

2) à tirer parti des lignes directrices et des réglementations existantes pour s'attaquer valablement aux causes particulièrement importantes de surdité et de troubles de l'audition, telles que l'otite moyenne, l'emploi de médicaments ototoxiques et les méfaits du bruit;

